

CERTIFICAT ARCHITECTE (PERSONNE MORALE)

Projets à caractères architectural et mixte

Ce projet est suivi par le membre OAI en

- ☐ mission complète (conception et direction des travaux)
☒ mission partielle (sans la phase direction des travaux)

Par la présente, l'Ordre des Architectes et des Ingénieurs-Conseils certifie que la société
BALLINIPITT ARCHITECTES URBANISTES SA

ayant son siège social à **LUXEMBOURG 39, VAL SAINT-ANDRE**
 est inscrite au tableau **des architectes exerçant à titre d'indépendant G.D.L.**
 sous le numéro **AP/10052**

Le droit de signature appartient à

CLAUDE BALLINI AA/2108
MARLIES LUY (ép. ROMMELFANGEN) AA/1851
ERIC PIGAT AA/2223

Le présent certificat habilite son titulaire à présenter auprès des instances publiques des projets, prévus à l'article 4 de la loi du 13 décembre 1989, à caractère architectural et à caractère mixte.

Luxembourg, le **09/11/2023**



Pierre HURT
 Directeur

Ce certificat est uniquement valable pour le projet ci-après:

- commune: **LORENTZWEILER**
- objet: **PLAN D'AMÉNAGEMENT PARTICULIER**
- localité: **LORENTZWEILER** • rue: **Rue Eugène Nickels**
- n° de cadastre: **666/3200**
- maître de l'ouvrage: **Claude Konrath Promotions S.à r.l., STEINSEL**

Certifié conforme le

par signature d'un des titulaires

Nom, Prénom: **Pigat Eric**

Le certificat original, dont le fond est imprimé en orange, est réservé à l'administration communale compétente.